

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MARS 2010

19 membres présents, 20 membres excusés, selon liste à disposition.

1) Approbation du PV de l'assemblée du 7.4.2009

Approbation unanime du P.V.

2) Rapport du président

Julien Brunet s'excuse auprès de l'assemblée de n'avoir pas réussi à faire une assemblée en automne 2009. Il a été pris par le temps.

2009 a été une belle année au niveau des conditions de vent. 8 régates pour notre série ont été courues. Nous avons eu un beau championnat de série avec 15 participants, de beaux airs et une bonne organisation à terre, comme sur l'eau. La Classique fut également une réussite, l'événement qui a eu lieu à St Prex a été magnifique. Un merci particulier est adressé aux organisateurs.

Par contre, cette année encore, la participation a été trop faible pour valider la coupe internationale. Suite à ce constat la discussion est ouverte : Il y a d'une part le problème du manque de bateaux pour valider les manches de la coupe internationale et d'autre part le fait qu'en ne validant pas ces manches les navigateurs qui font l'effort de s'y rendre se trouvent mal récompensés pour leur assiduité. Faut-il modifier le calendrier des régates ? Supprimer un week-end ? Modifier le règlement de la Coupe Internationale ? Quelle crédibilité a cette coupe si le nombre de bateaux est revu à la baisse ?

Cette discussion intéressante nous amène à voter une proposition de modifier le nombre de bateaux (quota ramené à 8 au lieu de 10) participant à une manche de la Coupe Internationale et ceci à l'essai pour l'année 2010.

Cette proposition est acceptée par 18 voix et une abstention. Un bilan sera fait au terme de la saison.

3) Vérification des comptes

Vérificateurs: Célien Devaux et Olivier Fallier.

La serviette contient CHF 522.-

La fortune est de CHF 12'461.00

Les comptes sont approuvés.

4) Démission et accueil des nouveaux membres

Démission : Aucune.

Admissions : Michel Vaucher, le champion 2009 de la série et Christopher Pauling de la « Rosalie ».

N. Charmillot apporte un éclairage sur l'histoire de la « Rosalie », dernier 6.5m construit en France sur un plan Burgaux de Nantes.

5) Comité

L'équipe en place arrivera au terme de son mandat lors de l'AG de l'automne 2010. A l'exception de N. Charmillot, le reste du comité entend finir son mandat à cette occasion. Cela laisse la saison pour organiser une nouvelle équipe.

6) Les régates

6.a) Coupe Internationale. CI

Faute de participation suffisante, elle n'est pas validée cette année. Les trois premiers sont : 1^{er} «Aramis» ; 2^{ème} «Ondine» ; 3^{ème} «Coriace 1».

6.b) Challenges

Le barographe ainsi que le «Ciron contrarié» ne sont pas attribués.

Le challenge «Fraydiéu» récompensant le meilleur résultat dans la régata de parcours réunissant le plus grand nombre de 6m50 revient à «Nicolas» barré par A. Hostettler pour sa performance au Bol d'Or (4^{ème} TCF4 classé au Bouveret). Il y avait quatre 6.5m au départ, dont trois DNF.

6.c) Calendrier des régates

Le calendrier défini est mis à jour sur le site de la série.

7) Divers et propositions individuelles

- Une discussion est entamée sur le sujet suivant : Coriace II a participé avec une GV hors jauge, dans le but d'essayer une GV à corne, aux régates de la Tour-de-Peilz. Bien que C. Rousselle ait demandé aux concurrents présents leur accord et que ceux-ci ne se sont pas opposés à cette proposition, il apparaît a posteriori que cela pose le problème suivant : Cela a une incidence sur le classement de la Coupe Internationale car Coriace II a été classé à la Tour-de-Peilz. Or, l'accord des concurrents de la CI absents à la Tour-de-Peilz n'a pas été demandé.
L'avis partagé par une grande partie de l'assemblée est que les essais ne doivent pas être faits lors de régates de jauge des 6.5m. C. Rousselle se dit prêt à renoncer à son classement. Le président décide que le classement de la CI sera modifié en conséquence et que seuls les bateaux conformes à la jauge peuvent naviguer lors des régates de la CI.
- L'assemblée aborde le fait que M. Vaucher ait participé et gagné le Championnat de série sur Coriace sans être membre de l'association de la série. Or, le règlement stipule qu'un membre au moins doit se trouver à bord. Un consensus semble émaner de l'assemblée pour supprimer ce point du règlement. Le comité étudiera cette question pour la prochaine AG.
- P. Mégroz souhaite que les photos qui ont été prises aux Championnat de série puissent être distribuées aux personnes intéressées. J. Brunet s'en occupe.
- D. Bugnon souhaiterait que le comité demande au CNM que, lors du Championnat du Léman, les 6.5 puissent régater dans le cercle des Jeudi12 et des Toucans plutôt que dans celui des Surprise. J. Brunet approchera « diplomatiquement » le CNM à ce sujet.